

La **Confédération Paysanne** se bat pour la défense des agriculteurs victimes d'un modèle agricole productiviste dont nous voyons aujourd'hui les conséquences : effondrement du revenu de nombreux paysans, concentration des aides et des moyens de productions, dégradation des ressources naturelles... Elle se bat pour promouvoir une agriculture paysanne plus respectueuse des producteurs, des consommateurs et de l'environnement, basée sur des paysans nombreux dans les territoires... et pour des politiques publiques agricoles qui aillent dans ce sens.

Pour beaucoup de responsables viticoles en mal de propositions, l'irrigation semble être la solution technique tombée du ciel : arrosons la vigne, donc augmentons nos rendements, donc sécurisons nos revenus... Irriguer le littoral languedocien peut-il ou pas permettre de maintenir des paysans nombreux en Languedoc- Roussillon et apporter une réponse aux crises des différentes filières agricoles régionales ? Ou cela risque-t-il au contraire de renforcer un système basé sur le triptyque productivisme / dérégulation / endettement qui a broyé de nombreux paysans ?

Dans l'hérault la culture de la vigne occupe la majorité des terres et des paysans.

Irriguer une vigne qui, depuis toujours, a, dans notre région, appris à s'en passer... La proposition est surprenante pour beaucoup, viticulteurs comme amateurs de vin. Pourtant, au vu des évolutions économiques et climatiques actuelles, elle permettrait un certain nombre d'ouvertures. Sur certaines périodes, dans certaines zones et pour certains cépages, l'irrigation au goutte à goutte et autres techniques d'irrigation économes, peuvent répondre à une vraie problématique de stress hydrique et de qualité. Il semble donc envisageable d'autoriser l'irrigation qualitative dans certaines zones et sur certaines périodes. Ainsi, tout en restant dans les limitations de rendements actuels (qui sont la meilleure protection des viticulteurs contre la surproduction), récupérer quelques hectolitres à l'hectare et régulariser la production pourrait aider les viticulteurs... pour autant que les prix suivent.

Mais des doutes subsistent encore sur la qualité des eaux fournies. Les zones ne seraient pas, a priori, déterminées par des critères de qualité mais par la simple demande des acteurs viticoles et des collectivités avec la probabilité que, dans un souci de rentabilisation des installations et par manque d'encadrement, certains viticulteurs privilégient quantité à qualité. Ceux ci deviendront dépendant de l'eau. De plus, on ne peut ignorer les risques d'une irrigation associée à une utilisation plus importante d'engrais (« fertirrigation ») et à une intensification de l'usage des herbicides au détriment de l'environnement et de la qualité des vins.

RISQUES.

Pour la trésorerie des viticulteurs

L'implantation des réseaux est une charge supplémentaire pour des viticulteurs, auxquels s'ajouteront les frais d'abonnement et ceux de consommation (0,22c€/m³). Tous les viticulteurs ne pourront pas payer, à moins de s'endetter à nouveau. Or la régulation de la filière est toujours balbutiante, avec des cours qui fluctuent au gré des volumes produits ou selon les intérêts d'un négoce dominant. A quoi servira-t-il d'irriguer si les producteurs doivent à nouveau vendre leur vin moins cher que l'eau ? L'irrigation des vergers n'a pas empêché que les fruits invendus cet été soient jetés.

Une inégale répartition des fonds publics

Tous les viticulteurs ne pourront pas installer un réseau d'irrigation. Ce qui signifie que les investissements publics bénéficieront en priorité aux structures

qui ont les moyens de s'équiper, au détriment des plus petites et des plus fragiles.

L'exemple d'Aqua Domitia

Pour la seule conduite principale d'aqua domitia, le Conseil Régional devrait investir 140M€ ce qui, ramené à la surface irriguée prévue (14000 ha dans le meilleur des cas) équivaut à 10000€ /ha ou à 4 années de budget agricole régional, sans compter le coût des conduites secondaires. Certes, l'eau du Rhône ne serait pas destinée qu'à l'agriculture. Mais qui garantira à l'avenir la réponse aux besoins agricoles face à des demandes de potabilisation bien plus rentables ou aux nombreux projets de golf? Qui fera contrepoids quand des projets d'urbanisation (rendus possibles par Aqua Domitia) viendront attaquer ces zones équipées sur argent public ? Les 70 ha de vignes de la plaine de la Salamane (Hérault), ont beau être irrigables, elles n'en sont pas moins arrachées pour un une de centrale logistique...

Il faut que les terres agricoles équipées soient durablement protégées contre le changement d'affectation.

Aucune garantie de l'utilisation des bornes

L'installation de bornes d'irrigation n'est pas non plus le garant de leur utilisation ultérieure. En 2008, sur 120000 hectares déjà connectés au réseau de bornes sous pression BRL, seuls 30000 hectares utilisaient effectivement l'eau du Rhône, en raison en particulier d'un coût trop élevé de l'eau pour beaucoup de producteurs. Aucun bilan n'a été fait de cette sous-utilisation et rien ne garantit que ce scénario ne se reproduira pas dans les nouvelles zones.

Une perte des capacités d'adaptation aux terroirs

L'agriculture paysanne tire une grande partie de ses richesses des modes d'adaptation aux contraintes du milieu que les paysans ont su développer. L'irrégularité des pluies fait partie des principales contraintes en zone méditerranéenne.

-Les vignes s'y sont adaptées, allant chercher l'eau en profondeur. Comment réagiront-elles à une situation de pénurie quand leurs racines se seront par contre habituées à se nourrir en surface ?

- Les cépages locaux (cinsault, carignan, grenache, aramon,...) y étaient aussi adaptés, avant que ne s'imposent d'autres cépages, plus septentrionaux, peut-être mieux adaptés à la demande mondiale mais surtout plus adaptés à l'offre des vendeurs de plants et d'engrais.

-D'autres cultures, dites « sèches » ont existé sur des terres aujourd'hui viticoles (blé dur, sarrasin, féverole...) et, en réponse à un besoin local important, pourraient y être réimplantées sans irrigation.

Avec l'irrigation, plus besoin de réfléchir sur cette adaptation de la vigne et des viticulteurs aux contraintes hydrologiques des terroirs... La solution technique permet en partie de passer outre et de s'éloigner un peu plus de la richesse paysanne...

Il faut un programme de soutien aux associations et chercheurs travaillant sur la reconnaissance/conservation des cépages locaux et de leur capacité de résistance à la sécheresse, sur les cultures moins gourmandes en eau.

Une fracture territoriale qui se creuse ?

Tous les territoires ne seront pas non plus équipables, les tuyaux étant installés dans la plaine au détriment des coteaux où les besoins en eau sont les plus importants... L'irrigation présente donc le risque d'accroître la fracture entre plaine littorale et zones de piémont... et que disparaisse la viticulture de coteaux comme a disparu l'arboriculture de montagne.

Au cours des dernières décennies cependant, se sont multipliés en France des projets qui, souvent sur financement public, ont appuyé une agriculture productiviste, peu soucieuse des économies d'eau et de l'adaptation aux territoires, au bénéfice d'un nombre réduit d'agriculteurs.

La Confédération paysanne pose un certain nombre de conditions et de propositions pour atténuer ces effets pervers et faire de l'irrigation un projet au service de paysans nombreux. Encadrement des pratiques, régulation renforcée des volumes et des prix au sein de la filière viticole, appui à la diversification, protection des terres irriguées, appui aux zones non irrigables, appui aux autres systèmes d'irrigation, renforcement des dispositifs d'évaluation.

Vers la diversification et la relocalisation des productions

- Amener l'eau sur certaines terres pourrait permettre une diversification des cultures (fourrages, protéines, blé dur, maraîchage...) et une sortie à la fois de la monoculture de la vigne et du développement des friches qui a succédé aux arrachages massifs. Bon nombre de paysans ont déjà diversifié leurs productions pour assurer des revenus ; bien souvent en visant des circuits courts voire de vente directe.

-L'eau pourrait contribuer au retour de cultures répondant prioritairement aux besoins locaux (circuits courts, cantines...), pour l'instant insuffisamment développées. Ce ne sont pas les débouchés qui manquent.

-L'irrigation n'est qu'un outil (à noter que beaucoup de surfaces déjà irriguées sont en friche, dans le Gard en particulier).L'irrigation ne garantit donc pas la diversification: celle-ci dépend surtout de la possibilité d'accès au foncier irrigable (plus cher), en particulier pour les nouveaux installés, du revenu tiré des nouvelles productions, du renforcement des filières de diversification et d'un appui des organismes agricoles et des collectivités aux paysans qui souhaitent se reconverter ou se diversifier.

- L'irrigation doit être incluse dans une politique agricole plus large en faveur de la diversification et de la relocalisation des productions.